PROAGRI mesparcelles
l'accélérateur de performance

Fil' infos 90
Nouveautés et améliorations contrôles phytosanitaires
Juin 2021

Les contrôles sur les cumuls de produits arrivent dans MesParcelles !

Les développements tant attendus sur les contrôles de cumuls de produits sont opérationnels dans MesParcelles ! Les contrôles se font sur :

- Le nombre d'applications d'un produit (les produits ayant la même AMM sont concernés ainsi que tous les produits reliés au même produit de référence). La surface travaillée de la parcelle est prise en compte dans le contrôle.
- Le nombre d'applications de la matière active.
- Le nombre d'applications de la famille de matière active.
- La quantité totale de matière active.

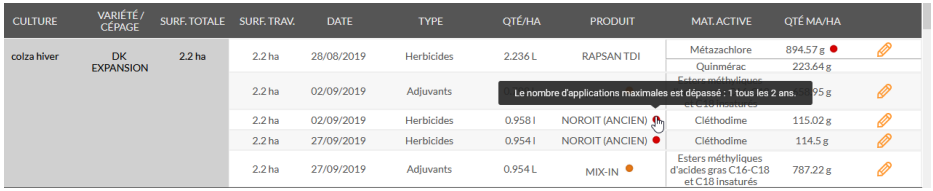
Compte tenu de la complexité de la réglementation et de la possible modification du dessin des parcelles d'une année à l'autre (fusion/découpe de parcelles), **le contrôle ne porte que sur la culture en cours et l'année en cours**.

Pour les exploitations non Meta ou Edt :

Les alertes sont accessibles via la page habituelle de vérification du registre phyto (menu Intervention_vérification phytosanitaire). La vérification des cumuls de produits s'effectue en cochant « *les traitements phytos : nombre d'applications* » puis en cliquant sur le bouton « *Lancer la vérification* » :

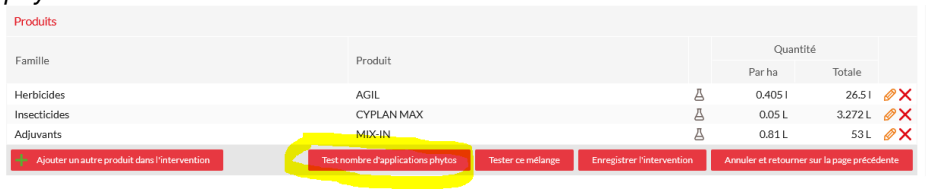


Les alertes s'affichent dans un nouveau tableau détaillé parcelle par parcelle. La pastille rouge indique un problème. A son survol, on obtient alors le détail du problème. Le « i » situé à côté d'un nom de produit est présent pour indiquer les informations relatives au fractionnement et qui peuvent amener à ne pas tenir compte de l'alerte.



Pour les exploitations Meta ou Edt :

Le menu Intervention_vérification phytosanitaire n'existant pas pour les dossiers Meta et Edt, la vérification s'effectue à la saisie des interventions pour les Meta et à la saisie des chantiers phytos pour les Edt. Avant de valider l'intervention, un nouveau bouton a été ajouté « *Test nombre d'application phytos* » :



Les tests réalisés sont les mêmes que pour une exploitation classique. S'il n'y a aucun problème, on affiche une pastille verte suivie d'un message d'information. Si une erreur est détectée, on affiche les alertes par grande catégorie (nombre d'application du produit, de la matière active..), puis au sein de chaque catégorie, le produit/matière active… à problème, puis on affiche le détail par exploitation et par parcelle.
Les tests ne sont réalisés que pour les interventions saisies par la Meta ou l'Edt et ne prennent pas en compte les interventions qui auraient pu être saisies par un autre intervenant.
Pour les Edt, le contrôle s'effectue en prenant le chantier prévu en cours de saisie et les interventions réalisées et saisies par l'Edt.

PROAGRI mesparcelles
l'accélérateur de performance

Améliorations passage de campagne 2022

Si vous disposez dans votre dossier de produits personnalisés qui n'ont pas été mis en terre les deux dernières campagnes avant passage de la nouvelle campagne et que les produits ne sont pas concernés par une gestion de stock, alors les produits seront supprimés de votre dossier au passage de la récolte 2022. Cette fonctionnalité permettra de nettoyer de façon automatique la personnalisation de vos intrants.

Pour éviter les saisies sur la mauvaise campagne, dès que vous changez de campagne, un message vous informe de la campagne sur laquelle vous allez travailler :



Si vous travaillez sur une campagne antérieure à la dernière campagne en cours, une pastille orange apparaît à gauche de l'année de récolte :



Fil' infos 90
Nouveautés et améliorations contrôles phytosanitaires
Juin 2021

Vos contacts Bourgogne Franche-Comté :

Chambre Départementale d'Agriculture
de Côte d'Or
Cathie CUISIN
Tel : 03 80 28 81 27
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
de la Nièvre
Vivien VACHER / Marie Luce BAUDOT
Tél : 07 84 29 08 07
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
de l'Yonne
Cédric DEBBAH
Tél : 03 86 94 28 44
Port : 06 31 51 40 31

Emilie SCHAEFFLER
Tél : 03 86 94 22 20

Julian MARTIN
Tél : 03 86 94 26 38
Port : 06 81 61 47 80

Corinne CHANDECLERC
Tél : 03 86 94 22 27

mesparcelles@yonne.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
de Saône et Loire
Mélanie BURLAUD
Tél : 03 85 29 55 58
mesparcelles@sl.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
du Jura
Marie-Pierre CATTET
Tél 03 84 35 03 76
mp.cattet@jura.chambagri.fr

Chambres Départementales d'Agriculture
du Doubs et du Territoire de Belfort
Franck CECH
Tél 03 81 65 52 85

Chambre Départementale d'Agriculture
de haute Saône
Pierric TARIN
Tel 03 84 77 13 29